



Les établissements Martin labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant

lundi 14 septembre 2020, par [lpe](#)

Les établissements MARTIN, créés en 1947 à Augé dans le département des Deux-Sèvres, regroupent les emballages MARTIN (fabricant d'emballages légers en bois), la scierie du val de Sèvre et la forestière du val de Sèvre (société d'exploitation forestière). Ils viennent d'obtenir le label EPV.

Aujourd'hui, fort de 90 employés, les établissements MARTIN transforment 30 000 m³ de peuplier par an, issues de forêt durablement gérées, en fournissant du bois de calage, des palettes, du bois déroulé, des caisses, des cagettes, des paniers ou des bourriches.

Le Label EPV, attribué par l'état, rassemble des entreprises industrielles françaises partageant des valeurs communes :

- la haute performance de leur métier et de leurs produits,
- une attention permanente à la formation interne,
- une démarche innovante techniquement et socialement
- une stratégie commerciale dynamique.

Cette reconnaissance permet aux établissements MARTIN de communiquer sur un savoir-faire à l'échelle nationale et internationale. Ancrés sur leur territoire depuis plus de 70 ans, ils détiennent un patrimoine industriel et économique reposant sur des procédés de transformation du bois connus comme le sciage, le déroulage, l'assemblage par clouage ou agrafage. L'entreprise a aussi su innover en développant de nouveaux procédés d'assemblage (collage de feuilles de bois déroulées minces) et de produits (paniers ou caisses en bois) essentiellement pour l'agro-alimentaire.

Les établissements MARTIN sont détenteurs de brevets et commercialisent des produit innovants comme le TONELY®. Leur politique d'approvisionnement privilégie les circuits courts : la totalité des bois de peuplier transformés sont issus de forêts gérées durablement et à moins de 150 km de l'usine de transformation.